GAZETTE DE BATON ROUGE.

PUBLIEE LE SAMEDI MATIN PAR STEPHEN HENDERSON.

L.S.U. Library

Vol. XX. BATON-ROUGE, LOUISIANE, SAMEDI 27 OCTOBRE, 1838. La. No. 37

Gazette de Baton-Rouge.

SAMEDI..... 27 OCTOBRE, 1838.

☞Le peu d'espace qui reste dans nos colonnes, nous force à remettre à Samedi prochain, l'insertion des *Scènes d'Intérieur* de A. B. C.

"Est-il impossible de former une Compagnie d'Artillerie à Baton Rouge?"—Question que nous avons entendue bien souvent;et comme nous croyons qu'une Compagnie d'Artillerie bien disciplinée, rendrait un grand service à notre ville en cas de danger, nous la proposons aux considérations des citoyens. Il serait facile de former cette Compagnie. Il y a ici beaucoup de jeunes gens dévoués à leur pays, qui se feraient un plaisir d'entrer dans les rangs, et les dépenses seraient moindres que celles de notre Infanterie de volontaires. A une revue, une compagnie d'artillerie avec la compagnie bien disciplinée des Chasseurs et la nouvelle compagnie des Gardes de Baton Rouge, offriraît un coup d'œil militaire et imposant.

Améliorations—Nous sommes heureux d'annoncer que le Chemin de Fer entre Baton Rouge et Clinton est commencé tout de bon. Un Contractant vient pour couper les bois nécessaires à être traçant pour couper les bois nécessaires a été trouvé, des ouvriers ont été demandés; et sous peu de temps les forêts résonneront des coups de la hâche. Nous espérons que ce projet sera mené à fin; et nous concevons l'espérance de voir ce chemin de fer, une fois achevé, devenir les moyens de prospérité et d'abondance pour le commerce de notre ville.—Nous pouvons en outre annoncer à nos concitoyens que pendant cette gigantesque entreprise, notre Maire n'a point oublié la ville; un bel édifice a été élevé sur notre Marché pour l'accommodement du Conseil Municipal, et pour d'autres vues utiles. A part cette amélioration, l'esprit de perfectionnement de ce magistrat forme des plans pour la réparation de nos rues. La rue Lafayette que les dernières pluies ont presque emportée dans un endroit,sera bientôt reparée d'une manière digne de la ville de Baton Rouge et de son Magistrat Suprême; quelques charretées de briques seront déposées au coin de la rue Florida et 3me, près de la Banque de Cité, où quand la pluie tombe, se forme une espèce de marais; et la rue America,perpendiculaire au fleuve, près de la maison de D. D. Avery, qui n'est maintenant qu'un ravin, sera bientôt mise en bon ordre. Il est inutile de parler de l'importance de ces améliorations; chacun sait que la rue Lafayette, est la rue principale de cette ville; que la rue Florida est très fréquentée, et que la rue America est celle par laquelle les habitants de la côte arrivent dans la ville et par où passent les bois venant du moulin à scie. Lorsque ces projets pour l'amélioration de Bâton Rouge, seront mis à exécution, le Maire méritera certainement, et recevra, nous en sommes persuadés, les remercîments et l'appui des citoyens.

Mr. Joseph P. Hawkins, sortit de prison Samedi." Un habitant d'Ouest Bâton Rouge assura qu'il le connaissait parfaitement, que les esclaves lui appartenaient, et qu'il a toujours été un homme digne d'estime. Nous regrettons, que pareil désagrément soit arrivé à Mr. Hawkins, mais, considérant la position de notre société, nous ne pouvons qu'approuver la vigilance des officiers; ce Monsieur sans doute sera de notre avis, en regrettant de ne pas avoir employé des moyens plus prudents pour prévenir les circonstances désagréables qui ont eu lieu.

Le Départ de Mr. Prieur pour le Nord.—Mr. Prieur a eu passage pour Philadelphie, à bord de la Goélette Lionelle il est parti le dix-neuf Octobre à [illegible]. A son départ le bataillon d'artillerie [illegible]

Dépenses pour l'empoisonnement des chiens—Celui qui s'est engagé dans la 1re Municipalité à Nouvelle Orléans, à fournir les saucisses pour détruire les chiens, a présenté un compte montant à $409. La somme parut énorme et $250 lui furent accordées. Nous ignorons quel est le montant du compte présenté par le "contracteur" dans notre ville. A juger par le nombre de chiens à moitié morts de faim, courant les rues, il est impossible de supposer que beaucoup de saucisses empoisonnées aient été distribuées.

Espèces—Deux navires de la Marine des Etats Unis ont apporté du Mexique à la Nouvelle Orléans le 15 court. $227,980 en espèces.

Coton—Les ventes de Coton à Liverpool pour la semaine finissant le 14 Septembre, furent de 22,200 balles,le marché sans vigueur est resté dans le même état jusqu'au 20 do.

Dans la Pensylvanie, les élections ont été en faveur des Démocrates. La majorité de Porter pour la place de gouverneur est d'environ 9000.

Dans l'Ohio, les Démocrates ont aussi la majorité, et dans New Jersey, on dit qu'il y a une faible majorité pour les Whigs; cependant cette assertion est douteuse.

Chevalerie—Les temps de la chevalerie ont reparu en Angleterre. Le comte d'Eglintown, un noble, jeune et accompli, essaie de faire renaître l'esprit de la vieille chevalerie. Dans ce but, il a l'intention de donner un tournoi solennel, au printemps prochain, à son chateau d'Eglintown, dans l'Ayrshire, où seront employés tous les moyens que donne la science et le goût pour célébrer cet événement avec la magnificence convenable dans une pareille occasion.

Troubles parmi les Indiens—Le Telegraphe de Houston, dit, que les citoyens de Goliad avaient pris la détermination d'exterminer le reste des Indiens Tonkewa, motivée par différents meurtres commis par eux.

Election dans le Maryland—La majorité de Mr. Grason le candidat Démocrate pour Gouverneur, est de 386 voix. Les Whigs ont la majorité dans les deux branches de la Législature; le Sénat sera composé de 12 Senateurs Whigs et de 9 Démocrates. La Chambre des Représentants sera composée de 40 membres Whigs et de 37 Democrates,comprenant parmi ces derniers deux membres qui sont reclamés comme Whigs. Dans tout le scrutin il y aura 52 Whigs contre 46 Democrates.

Nouvelle Banque—Le huit courant, une nouvelle Banque entra en opération à Cincinnati. Elle se nomme *Mechanic's & Trader's Bank*. Elle est pénétrée, comme le dit la gazette, "du désir de se rendre utile à la communauté."

Le Comte de Durham a l'intention de visiter les Etats Unis et de passer par les principales villes, avant son départ pour l'Europe.

On devait convoquer une assemblée publique à St. Louis, le soir du 10 court. à l'effet de considérer l'utilité d'une ligne de bateaux-à-vapeur entre cette ville et New York ou Boston, par la Nlle-Orléans.

Navigation à vapeur sur l'Atlantique—Nous avons vu dans le *Bulletin* du 19 Octobre, une lettre d'une personne de la Nouvelle Orléans, qui propose la formation d'une compagnie à l'effet de construire un bateau à vapeur pour faire les voyages entre la Nouvelle Orléans et le Havre, touchant sur la côte d'Angleterre, en allant et en venant, afin de débarquer et prendre des passagers.

Accident de bateau à vapeur—Le bateau à vapeur Irène, en descendant le Mississipi, cinq milles au-dessous de Louisiana, frapa contre un chicot avec une telle force, qu'il coula presqu'aussitôt sous huit pieds d'eau. Le corps du bateau sera entièrement perdu; les machines et une grande partie du chargement seront sauvées. Son chargement n'était assuré que pour $10,000. Le bateau était assuré pour une somme de $10,000.

Incendie à Cincinnati—Un incendie eut lieu à Cincinnati le 7 court; trois maisons devinrent la proie des flammes. La perte est évaluée de $4,500 à $5,000. Il y avait pour $2,000 d'assurance.

FACHEUX ACCIDENT.

Hier matin une femme demeurant rue Bourgogne laissa,en allant au marché, son enfant endormi près du feu qu'elle avait allumé pour faire son café. A son retour la malheureuse mère trouva cet enfant à demi brûlé dans son lit, et ce fut en vain qu'elle appela à son aide les secours de la médecine pendant deux heures après il n'existait plus. Sans doute qu'une étincelle avait atteint le lit de la pauvre petite créature et s'était mise le feu. C'est une triste leçon de prudence pour tous ceux qui sont chargés de soigner les enfants.—*Courrier.*

Extrait du Courrier.

Nous tenons du capitaine Long, qui part de Galveston Jeudi dernier, que les bâtiments de guerre Français avaient quitté l'entrée des ports de Matamoros et Tampico et que toute l'escadre s'était concentrée sur Vera Cruz.

On bâtit rapidement à Galveston, et les prix de toutes choses montent rapidement.

Nous n'avons pu rien recueillir de positif relativement à la situation intérieure du Texas par rapport aux indiens. Cependant il paraît que les troubles sont loin d'être appaisés.

Le *Houston Telegraph* parle de nombreuses déprédations commises par les peaux rouges, surtout dans les environs de Gonad, dont il assure, sur la foi d'une personne qui en est récemment arrivé, que tous les citoyens sont en armes avec l'intention d'exterminer la tribu indienne des Toukewas.

Le *Galveston Gazette* dit que des arrangements sont à la veille d'être pris par de grandes maisons de commerce de Londres et de Paris, pour s'assurer le commerce du Texas. Elle ajoute que l'intérêt que commencent à prendre au Texas les citoyens de l'ancien monde particulièrement en Angleterre, devient manifeste et qu'avant peu il y aura une ligne de paquebots rivalisant en beauté et en vitesse ceux entre les Etats Unis et l'Europe.

DESASTRES.

Le brick Lucerne, de Boston, venant de St. Marks, a été abandonné à la mer le 20 septembre. L'équipage est parvenu à se sauver, et s'est rendu à Galveston, Texas.

Nous empruntons les détails suivans au *New York Daily Express* du 7 courant:

La goélette Sidney, entrée à Norfolk en détresse, venant de la Guyana, P. R., et allant à New York.—Elle avait été délabrée le 12 courant entre les caps Hatteras et Look-Out. Le jour suivant elle avait été accostée par le brick Falcon de Baltimore, en retournant de Savannah; le capitaine du Falcon se chargea de deux passagers du Sidney, moyennant vingt piastres. Le capitaine du Sidney avait les papiers du brick Honduras, qui avait fait voile trois jours avant lui.

Le brick Portland, de Baltimore, a été abandonné à la mer.—Le brick Criterion. arrivé à Salem, rapporte que le 25 septembre, par 30° 30' latitude N., 68° longitude O., il a parlé avec le brick anglais *Albion*, venant de St. Johns, dont le capitaine lui a dit avoir rencontré quelques jours auparavant le brick Portland de Baltimore, qui avait été chaviré le 14, et en avoir pris le capitaine et trois hommes—que comme il venait grand frais, et la nuit devenait obscure, il ne put apprendre plus de détails.

La goélette Olynthus, Horton, qui était échouée près de Sandy Hook, depuis le 12 de Septembre, a été remise à flot sans avaries, par les soins d'un agent des assureurs. *Courrier.*

(Extrait du Courrier.)

BARRE A L'EMBOUCHURE DE LA RIVIERE-ROUGE.

Le public apprendra sans doute avec plaisir, par la correspondance suivante entre notre concitoyen Mr. Sam. J. Peters, président de la Chambre du Commerce, et l'Hon. J. R. Poinsett, secrétaire de la Guerre, que l'une des *dredging machines* à la Balise, appartenant au gouvernement, sera immédiatement employée à débarrasser l'embouchure de la Rivière Rouge des obstacles qui en entravent la libre navigation.

Chambre de Commerce de la Nlle.-Orléans,
25 Septembre 1838.

A l'Honorable J. R. Poinsett, secrétaire de la Guerre, à Washington.

MONSIEUR,

J'ai été informé le 15 du courant, que l'embouchure de la Rivière Rouge était presque fermée par la formation de Barres qui obstruaient toute communication entre le Mississipi et l'importante portion de pays arrosée par la Rivière Rouge et ses tributaires. J'ai l'honneur de vous transmettre inclus, une copie de la communication reçue à ce sujet par la Chambre de commerce.

Par ce fait, près d'un tiers de la population totale de cet Etat se trouve dans l'impossibilité de recevoir aucun approvisionnement de vivres, ni fournitures quelconques, indispensables pour l'exploitation de leurs établissemens agricoles; et cela au moment critique de la récolte et au commencement de la mauvaise saison.

Maintenant on peut remédier à cet état de choses, en déblayant le fond au moyen du *dredging machine*; et notre attention s'est portée immédiatement sur celles du gouvernement qui se trouvent à la Balise, comme susceptibles d'enlever le plus rapidement les obstacles qui ferment l'entrée de la Rivière Rouge.

En l'absence de tout officier ayant autorité suffisante pour agir de lui-même, je m'adresse à vous, au nom de la Chambre de Commerce de cette ville, pour vous prier instamment de vouloir bien donner les ordres nécessaires afin qu'on puisse sans délai, transférer l'une des machines susdites à l'embouchure de la Rivière Rouge pour en enlever la Barre qui l'obstrue, et rendre cette rivière navigable pour des bateux à vapeur tirant six pieds d'eau.

D'après toutes les informations dont nous nous sommes entourés, on est fondé à croire qu'en une semaine de travail, on pourra ouvrir un chenal suffisant.

Considérant la grande importance des intérêts qui y sont concernés, la Chambre de Commerce de la Nouvelle Orléans compte avec confiance sur un prompt secours du gouvernement pour faire cesser un mal qui, s'il se prolongeait pourrait avoir les plus funestes conséquences pour une grande partie de la population de la Louisiane.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,
Votre très-obéissant serviteur,
SAM. J. PETERS, Président.

Département de la Guerre, 4 Oct. 1838.

MR. En réponse à votre lettre du 25 du mois dernier, et au document y inclus, relativement à l'obstruction de l'embouchure de la Rivière Rouge par une barre, et à l'importance d'y envoyer promptement un bateau de dégagement pour ouvrir un canal, j'ai l'honneur de vous informer que j'ai, ce jour même, autorisé l'employ de l'une de *dredging machines* de la Balise pour l'objet en question, et que des arrangements seront pris immédiatement par l'ingénieur du Département pour amener cette mesure à exécution.

Très respectueusement,
Votre obéissant serviteur,
J. R. POINTLETT.

A Monsieur SAM. J. PETERS, Président de la Chambre de Commerce.—Nlle.-Orléans.

L'EMPRUNT DU TEXAS.

Nous trouvons sous ce titre, dans le *Louisiana Advertiser* de ce matin, un article que nous traduisons pour l'information de nos lecteurs, sans garantir assurément la véracité des faits y articulés.

"Il est bien à regretter que la nouvelle qui circulait il y a quelques jours, annonçant qu'il avait été contracté un emprunt pour le Texas, au nord, soit sans fondement, car du succès de la négociation de cet emprunt dépend en grande partie la prospérité de cette république naissante, à laquelle le peuple de ce pays prend un vif intérêt.

"Des avis reçus récemment des personnes chargées de la négociation des bons du Texas sont tout à fait décourageants, et l'on croit généralement qu'elles seront obligées de traverser l'Atlantique et d'aller solliciter des capitalistes anglais des secours qu'auraient dû prêter les capitalistes des Etats Unis.

"Le peu de connaissances qu'on a en Europe sur les ressources du Texas et la grande masse de fonds américains qui en encombrent déjà les marchés, rendent les succès des négociateurs Texiens très difficiles sinon impossibles.

"Il se passera bien du temps avant que la situation pécuniaire du gouvernement du Texas soit en rapport avec ses vastes ressources, mais sans doute ce moment doit arriver tôt ou tard, et il serait déplorable pour les Etats Unis que l'Angleterre lui dérobât les trésors qui lui reviennent aux prêteurs à notre détriment le monopole du commerce chaque jour croissant de la jeune république. Ces reflexions nous font croire que si les négociateurs n'ont pas réussi au Nord, on doit l'attribuer non à l'ignorance des grands intérêts que compte cette question d'emprunt, mais à la situation encore précaire de notre système financier."

CANADA.

Saisie d'Armes.—On assure que plusieurs pièces de canon en cuivre ont été saisies dernièrement sur la frontière. Elles venaient des Etats Unis et se rendaient à quelque lieu où les rebelles devaient les recevoir pour en faire usage, lorsqu'ils jugeront à propos. On a saisi en même temps nombre de sabres et de coutelas. Les conducteurs se sont sauvés. Les autorités ont su que déjà dix waggons de la même marchandise étaient entrés en Canada.—*L'ami du Peuple.*

NOUVELLES DIVERSES.

—Le roi a envoyé aux bureaux de bienfaisance des quatorze arrondissemens du département de la Seine 28,900 fr.; aux pauvres de Seine-et-Oise, 5,000 fr.; id. de Compiègne, 1,000 fr; id. de Fontainebleau, 1,000 fr; id. de Pau, 2,000 fr.; id. d'Eu, Amboise, Vernon et Dreux, 2,000 fr., à l'archevêque de Paris, pour des œuvres de bienfaisance, 25,000 fr.; gratifications aux ordinaires de la garnison et des Invalides du département de la Seine, de Versailles et de Saint Cloud, 31,000 fr, Le roi a mis en outre à la disposition de MM. les ministres de l'instruction publique et du commerce, pour être distribués en trousseaux à des boursiers, fils de militaires de terre et de mer, sans fortune, dans les collèges royaux, les écoles vétérinaires et les écoles d'arts et métiers, 8,000 fr.

(Moniteur Parisien.)

—Un journal donne comme positif que le roi, à l'occasion de la naissance du comte de Paris, accorde sur sa cassette deux jours de solde aux soldats et sous-officiers des armées de terre et de mer. Des ordres auraient été expédiés à cet effet.

—S. A. R. Mgr. le duc d'Orléans vient d'ajouter aux 150,000 fr. qu'il avait consacrés lors de son mariage à fonder l'Ecole royale militaire de Saint-Cyr, des bourses en faveur des sous-officiers de l'armée, à l'Ecole royale après examen, une pareille somme de 150,000 fr. pour le même objet.

S. A. R. a annoncé qu'elle fernit choisir dans chacun des quatre collèges communaux de la Corse parmi ceux des élèves qui ont obtenu cette année le plus de succès, un jeune homme de dix-sept à dix-huit ans voulant se destiner à l'agriculture. Elle fera venir ces quatre jeunes gens à Paris, les placera dans une école préparatoire pour les examens de la ferme de Grignon, et paiera ensuite leur pension dans cet établissement modèle pendant deux années.

S. A. R. a voulu aussi se charger de faire élever dans des établissemens du gouvernement plusieurs orphelins des gardes nationaux tués dans l'exercice de leurs fonctions, et à qui il n'a point été accordé de pension.

S. A. R. a envoyé en outre, aux diverses sociétés industrielles ou de prévoyance formées en faveur des pauvres ouvriers, savoir: à Nantes, 2,000 fr.; à Lyon, 2,000 fr.; à Bordeaux, 2,000 fr.; à Marseille, 2,000 fr. S. A. R. a fait remettre pour les jeunes détenus de Rouen 1,000 fr; et à Paris, à la société de la morale chrétienne, pour le comité des orphelins, 1,000 fr.; pour le comité des vieillards, 1,000 fr.; pour la société de l'instruction élémentaire, 1,000 fr.; et pour la société protestante des secours mutuels, 500 fr.

(Moniteur.)

MARIÉ—Mercredi 13 Octobre, par le Rév. S. L. L. Scott, Mr. OLIVER POTTS, à Mlle. MARTHA STUART.

——, Mercredi 23 Octobre, par le même, Mr. ALEXANDRE SHAW, à Mlle. MARGARET CASSIDAY, tous deux de cette ville.

——Dans la paroisse d'Ouest Baton Rouge, le 25 de ce mois, par le Rév. Jh. Evrard, Mr. PIERRE VERBOIS à MLLE. JOSEPHINE EGLISE GRANPRE.

NECROLOGES

La mort semble maintenant planer sur nos têtes; dans l'espace de quelques semaines nous avons compté quatre ou cinq victimes. L'âme encore gémissante sous la douleur, le cœur encore saisie sur la fin malheureuse du Dr. STANTONTREET, nous avons une autre mort à déplorer. Mme. EUGENIE PROVENCHÉ, vient de succomber après une maladie courte, mais très cruelle. Tranchée comme le lys dans tout son éclat, elle vient de s'enlever vers des régions plus sereines. Ces espoir seul adoucit le chagrin de ses nombreux amis, qui ne se consolent de sa perte, qu'en songeant au bonheur que lui ont acquis ses vertus et ses qualités. On dirait que le Ciel, dont les secrets sont impénétrables, se plait par fois à enlever de cette terre d'exil, ses plus belles fleurs. La douleur et le chagrin avaient comprimé le cœur de Mme. Provenché—unie à un époux qu'elle chérissait, son bonheur fut bien court; il succombe sous les coups multipliés des assassins. La nuit remplit d'amertume les jours de celle qui maintenant est allée le rejoindre, et qui jamais ne put se consoler du chagrin de l'avoir perdu.

Puissent leurs âmes, dépouillées de l'enveloppe terrestre, gouter auprès du tout puissant le bonheur d'une vie pure et immortelle!!!

CHARLES RIFFAUD, né à Angouléme, vient de terminer ici sa carrière à l'âge de 26 ans. Il est bien douloureux, de quitter la vie, jeune, ayant devant soi l'avenir tout doré d'espérances! Mais heureux encore celui qui meurt ainsi au milieu de ses parents, de ses amis qui l'entourent à ses derniers moments! Il est une douleur amère, cette dernière consolation!!! d'être privé de

Les derniers moments de Ch[illegible] furent point adoucis par les soins [illegible] d'une mère!!! A peine descendu sur [illegible] déjà la mort l'avait marqué du doigt et vint reclamer au milieu des amis que son caractère doux, affable et bienveillant, lui avait acquis. En proie à une fièvre brulante, il avait résisté quelque temps à ses attaques, mais épuisé de tant d'efforts, il succomba après un délire de trois jours!!!

Paix à ses cendres! repos à son âme! Puisse-t-il où il repose, gouter des plaisirs plus purs et moins semés d'amertume que ceux que nous offre un monde où tout n'est que peine et douleur.

Nouveaux Avis.

THEATRE
DE BATON ROUGE.
Au Benefice de Mr. Laville.

DIMANCHE, 28 Octobre 1838.

Une première représentation de

Un Duel,

Sous le Cardinal de Richelieu, drame en trois actes par MM. Lockroy Edmon et Badoy.

DISTRIBUTION.

PERSONNAGES.	ACTEURS.
Marie de Pohan Monbazan, veuve du connétable de Luynes,	Mde. MEYER,
Le Comte de Chalais, favori de Louis XII,	Mr. GENIER,
Le Duc de Chevreuse,	LAVILLE,
Armand de Zetz, abbé de Gondi,	THEODORE,
De Frisque, Capitaine des Gardes du Cardinal,	MEYRET;
De Suze, Jeune Seigneur,	AZEMA,
Aubri, Secrétaire du Comte de Chalais,	GUSTAVE,
Un Page,	Me. ADELE.

Cette pièce sera suivi de La MANSARDE DES ARTISTES,

Vaudeville en un acte, par MM. Scribe, Dupuis et Varner.

Victor, peintre,	Mr. GUSTAVE,
Auguste, musicien,	GENIER,
Scipion, étudiant en médecine,	LAVILLE,
Camille, jeune orpheline,	Mme. MEYER,
Ducros, propriétaire,	Mr. MEYRET,
Franval, professeur de médecine	THEODORE,

Entre les deux pièces Mde. MEYRET, chantera le grand air de l'Opera de Tancrède ou le Siège de Syracuse, avec accompagnement de Musique.

Le Spectacle sera terminé par plusieurs pas de DANSE.

LE Sieur **LAUZIN**, Docteur en Médecine de la Faculté de Paris, y ayant pratiqué pendant huit années consécutives, a l'honneur d'offrir les soins de son ministère et les services de sa profession aux habitans de la ville de Baton Rouge. Outre ses Diplômes reguliers de l'Université de France, le Dr. Lauzin a mérité un brevet spécial de la commission de salubrité du Département de la Seine et a été honoré de la médaille décernée par la ville de Paris, en 1832, lors de l'invasion funeste du choléra.

Tels sont les titres du Docteur Lauzin à la bienveillance du public; il s'établit à Baton Rouge sans recommandations et sans protecteur. Les personnes qui voudront l'honorer de leur confiance seront a même de le juger par ses actes; c'est toujours le plus sûr et le plus infaillible. Le Docteur Lauzin a son domicile chez Mr. Paysant, Distillateur. 27 octobre 37

Dr. R. H. HAINA.

OFFRE respectueusement les services de sa Profession aux citoyens de Baton Rouge et des environs. On le trouvera maintenant à l'Hôtel de Mr. A. Waddill.

Baton Rouge, 20 octobre 37

AVIS.—Les personnes qui ont des réclamations à faire contre la succession de feu Prudent Molaison, sont priées de présenter leurs titres de créances au Sieur Jacques Molaison fils, mon agent, et celles qui doivent à la dite succession de vouloir bien payer entre les mains.

VEUVE PRUDENT MOLAISON.

27 Octobre 37

AVIS.—Les personnes qui ont des réclamations à faire contre la succession de feu A. A. Siemiontkoski, sont priées de vouloir présenter leurs titres de créances au soussigné, et celles qui doivent à la dite succession, de payer au plus tôt.

L. FAVROT, Curateur.

27 octobre 37

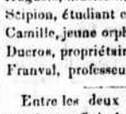

CONDUIT a la geôle d'Ouest Baton Rouge le 25 Septembre 1838 un Nègre qui se donne le nom de MORICE, taille de cinq pieds un pouce agé d'environ trente cinq ans, il se dit appartenir à Madame Hather au Bayou Sara. Le propriétaire est prié de le retirer en se conformant a la loi.

P. DABANCENS Geôlier.

200 Sacs de GRAINES DE COTON de Petit Gulf des meilleures marques, à vendre par
31 mars—7 KIRKLAND & Co.

VOLÉ OU EGARÉ.

LE 23 court. deux Billets, donnés à Eli H. Skaggs, sur James Howard, l'un montant à $175 00, du le 1er Octobre 1838, l'autre du le 1er Décembre 1833, de $225 00; trois billets sur Samuel Winbush, l'un du le 1er Octobre 1838 de $225 00; l'un du 1er Decembre 1838 de $150; l'un du le 1er Décembre 1838 de $65; deux sur Charles Bishop, l'un du 60 jours après la date, de $253, donné en Septembre dernier; l'autre du dit mois et tout le mois de Décembre 1838 de $95, un sur F. Oliver de $250, du le 1er Décembre 1838; un sur Dr. Briggs de $200, du le 1er Décembre 1838; un sur Martin Rabbets de $100, du le 1er Décembre 1838; un sur Atison Roberts de $160, du le 1er Décembre 1838; un sur S. Aymore de $100, du dans tout le mois de Décembre 1838; un sur Wm. Gray de $100, du le 13 Décembre 1838; deux billets contre Sam'l. Winbush donnés à Joseph A. Stewart, un de $70, du trois semaines après la date, l'autre de $50, du 14 mois après la date; un sur Wm. Brown, de $27 50, du le 1er Septembre 1838; un sur J. D. Billingsley, de $150 du le 1er Novembre 1838.

Le public est prévenu de ne point négocier les dits billets, parce que leur paiement a été arrêté. Toute personne qui [illegible] paiement.

27 oct—37 ELI H. SKAGGS.

VENTE A L'ENCAN.

IL sera vendu par le soussigné Juge de Paroisse, à l'Encan, LUNDI, 10 Décembre prochain, à 10 heures, à son bureau, dans la ville de Baton Rouge, le superbe Morceau de Terre, situé entre la ligne Est de Baton Rouge, et l'habitation de Mr Wm. Wikoff. Il a dix divisions de lots de six et douze arpents, avec un bon chemin de manière à communiquer avec le marché de la ville. Les Lots seront divisés séparément, et vendus au plus offrant. La Terre est pleine d'arbres et le bois seul, paiera $100 Par cent pour la terre; sa situation près de Baton Rouge en accélerera la vente, ainsi que pour les produits, végétaux, volailles, cochons &c. Il n'y a pas de propriété dans le pays, qui soit aussi agréable au possesseur, étant construite pour maison de campagne, principalement pour les ouvriers qui ont de la famille et qui veulent se livrer à l'agriculture.

CONDITIONS—10 pour cent Comptant, et la balance 1 et 2 ans en billets endossés à satisfaction.

☞Le plan de cette Terre est déposé dans le Bureau du Juge de Paroisse.

27 oct—37 CH. TESSIER, Juge.

Cour des Preuves.

PAROISSE EST BATON ROUGE.

ATTENDU que Francis Nephler s'est adressé à cette Cour pour être nommé Curateur de la succession de feu Robert Grimes, décédé. Avis est donné à toutes les personnes intéressées, à déduire dans dix jours les raisons pour lesquelles la dite application ne soit point accordée.

27 CH. TESSIER, Juge.

Vente

PAR LA COUR DES PREUVES.

EN vertu d'un ordre de l'Honorable Cour des Preuves, dans et pour la Paroisse d'Est Baton Rouge, Etat susdit, il sera vendu par le Paroissien ex-officio Encanteur soussigné Juge de Paroisse, et ex-officio Encanteur

MARDI, 6 Novembre prochain,

aux heures ordinaires de vente, la propriété suivante, appartenant à la société d'Albert A. Siemiontkoski, décédé, et son survivant co-associé Henri B. Favrot, savoir:

Un grand assortiment de Drogues &c. avec les fournitures de la Pharmacie, comprenant Echelles, Poids, Barrils, Paubans &c. &c.

Une boite d'instruments Chirurgicaux;

Un Scarificateur.

Le même jour il sera vendu la propriété suivante, appartenant à la succession du dit défunt, savoir:

1 Squelette;
Des Livres;
Une Machine Electrique;
Un Lot d'Habits;
Un do de Meubles, &c.

CONDITIONS—Billets endossés à satisfaction, payables en Banque, en Mars prochain. La vente aura lieu à l'endroit ou résidait le défunt.

CH. TESSIER, Juge.

EN vertu d'un ordre de la dite Cour, il sera vendu par le soussigné Juge de Paroisse et ex-officio Encanteur,

MERCREDI, 28 Novembre prochain,

la propriété suivante appartenant à la même société d'Albert A. Siemiontkoski, décédé, et son co-associé survivant, Henry B. Favrot, savoir:

La Maison et le Terrain ou le défunt Albert A. Siemiontkoski demeurait, rue Lafayette, touchant l'Imprimerie.

CONDITIONS—Un tiers payable le 1er Février 1839, un tiers le 1er Février 1840 et un tiers le 1er Février 1841, en billets endossés à satisfaction, payables dans une des Banques de Bâton Rouge, et portant hypothèque jusqu'à parfait paiement.

27 oct—37 CH. TESSIER, Juge.

Etat de la Louisiane.

Cour du Quatrième District—Paroisse Ouest Bâton Rouge.

Dr. Ira Smith,
vs (No. 568
Mary Carney, femme de Samuel McKneely, aidée et assistée par son Mari.

WRIT DE SAISIE ET VENTE.

EN vertu d'un ordre de saisie et vente, issu dans le procès ci-dessus, et à moi adressé par l'Honorable Cour du 4me. District, Paroisse susdite, il sera mis en vente publique,

JEUDI, 8 Novembre prochain,

à la porte de la Maison de Cour de la dite paroisse, commençant à 3 heures P. M., tous les droits, titres, intérêts et prétentions de Samuel McKneely défendant, sur une

JUMENT DE COURSE BAI,
Agée de 4 ans.

Saisie pour satisfaire au jugement et frais dans le procès ci-dessus.

CONDITIONS—Au Comptant.

27 oct. -37 VNT. HEBERT, Sherif.

Etat de la Louisiane.

Cour du Quatrième District—Paroisse Ouest Bâton Rouge.

Yelverton N. Oliver,
vs (No. 560
Samuel McKneely,

WRIT DE FIERI FACIAS.

EN vertu d'un ordre de *fieri facias* issu dans le procès ci-dessus, et à moi adressé par l'Honorable Cour du 4me. District, Paroisse susdite, il sera mis en vente publique,

JEUDI, 8 Novembre prochain,

à la porte de la Maison de Cour de la dite paroisse, commençant à 3 heures P. M., tous les droits, titres, intérêts et prétentions de Samuel McKneely défendant, sur une

JUMENT DE COURSE BAI,
Agée de 4 ans.

Saisie pour satisfaire au jugement et frais dans le procès ci-dessus.

CONDITIONS—Au Comptant.

27 oct. -37 VNT. HEBERT, Sherif.

AVIS.

LE soussigné desirant quitter cette ville, offre à vendre à l'Encan par L. BONNEGARN, à la maison de Mme. Sherburne, rue de Laurel, le 3 Novembre à 10 heures A. M. tous ses Meubles, composés ainsi que suit:

De jolis Bois de Lit, Tables à dîner, Tables à cartes, Chaises en paille, un Sofa, un Side-board, &c.

—EN OUTRE—

Glaces, Verres, un Service complet de jolie Poterie; Batterie de Cuisine; une bonne Voiture, une paire de Chevaux appareillés, et d'autres Chevaux.

CONDITIONS.

Toute somme au-dessous de quinze piastres, au Comptant, toute somme au dessus, en billets endossés à satisfaction et payables en Banque le 1er Mars 1839.

20 octobre —36 V. DUPLESSIS.

$100 DE RECOMPENSE.

PARTI MARRON de chez le soussigné, demeurant à Iberville, un nègre appelé PLUTON, taille de haut, très noir, courtaud, d'une apparence hardie et impudente. Il s'appelle HALAAM, mais sans doute il aura changé son nom, il peut lire et il a avec lui, un faux billet de liberté. On suppose qu'il essaiera de se rendre à bord d'un steamboat, afin d'aller à Memphis, (Tennessee) ou il a un frère qui, croit-on, désire le transporter dans un Etat libre. Les Capitaines de bateaux sont priés de s'emparer de lui, dans le cas ou il s'adresserait à eux.

La susdite récompense de $100 sera accordée à celui qui s'emparera de ce nègre et l'amènera au soussigné ou au Juge Dutton à Plaquemine, ou qui donnera des renseignements, qui puissent le faire tenir et toutes les dépenses seront payées.

21 oct —37 ANTOINE LACOUR.

Etat de la Louisiane.

Cour du Troisième District—Paroisse Est Bâton Rouge.

Jones & Hacket,
vs (No. 2433
Dunn & Allen,

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour du 3me District, Paroisse et Etat susdit, il sera mis en vente publique, LUNDI 12 Novembre 1838, tous les droits, titres, intérêts et prétentions de Dunn & Allen, sur les comptes suivants, savoir:

Isaac S Vail, $11 81, Jones et Hacket 42 37, James Hill 36 50, John King 16 18, O. Hacket 35 86, A H Jones 6 7, A C Ross 1 88, Joseph Bogan 2 50, Joshua Kennard 5 00, Mrs. C H Willis 8 75, Jacob Wammack 3 00, J C Blount 3 50, Thos Rhodus 11 75, D Batson 4 88, Robb et Searcy 6 75, Urain Thomas 4 50, James Harris 36 81, A Searcy 10 88, J W Dawson 3 75, Zekle Furguson 8 25, H V Babin 24 00, H Carmena 2 00, Wm Evers 73 50, Mrs E Bryan 5 25, S S Holmes 16 75, Mlle E Hacket 24 7, F Musselman 16 65, H N W Hood 30 13, Sami Lewis 20 13, Joseph Penny 7 50, Saml Shankland 23 38, Robert Penny 3 50, Chas Youngblood 6 38, Jas. Clarke 15 12, Thomas Harris 6 88, F M Young 2 50, Wm Robb 69 39, Ebenezer Thomas 8 38, James Stokes 8 00, S A Gorham 2 13, N Greelees 3 80, Phillip Garig 2 83, Basil Holmes 20 30 R Fits Patrick (accepté) 24 00, billet de Mme. Urues 8 88, Duncan Blue 6 00, Robert Beal 30, G N Butler 26 97, A Gates 9 28, Silas [illegible] 89, A Waddill 3 60, S Henderson, 31 [illegible] Shickels 18 38; une partie d'un barillet [illegible] grande Glace; un lot d'étagers.

Le dit pr[illegible]ire le jugement et les frais sur CONDI[illegible]

27 oct—37 [illegible]ptant.

[illegible] TIER, Sherif.

Collège de [illegible]

LA résolution suivante [illegible] semblée des Administrateurs [illegible] Bâton Rouge.

Résolu, Que le Trésorier donnera un [illegible] blic dans la Gazette de Baton Rouge, à tous souscripteurs aux Actions du Collège de Baton Rouge, de payer en ses mains le montant dû par eux respectivement pour leur Action, avant ou le premier lundi de Novembre prochain.

Toutes les personnes à qui cela concerne, sont priées de satisfaire à la demande de la susdite resolution.

20 octobre —36 J. E. LAYET,
Trésorier du Collège de Baton Rouge.

AVIS.

LE soussigné demande 50 HOMMES, travaillant de la hâche, pour couper et rouler le bois, sur la ligne du Chemin de Fer entre Baton Rouge et Clinton. On donnera $25 par mois. Des nègres seraient préférés.

20 oct —36 M. WICKER, Contracteur.

COUR DES PREUVES.

PAROISSE EST BATON ROUGE.

ATTENDU que Claude Antoine Choppin s'est adressé à cette Cour pour être nommé Administrateur de la succession de feu Barba, décédé. Avis est donné à toutes les personnes intéressées, à déduire, dans dix jours, les raisons pour lesquelles la dite application ne serait point accordée.

20 oct.—36 CH. TESSIER, Juge.

Vente

PAR LA COUR DES PREUVES.

EN vertu d'un ordre de l'Honorable Cour des Preuves, dans et pour la Paroisse d'Est Baton Rouge, il